

Synthèse soirée population PECC La Praz

—
26.03.2024



Participants : 20 personnes + les intervenants

Intervenants :

- Roger Dupertuis, Syndic de la commune de La Praz
- Noé Tallon et Marie-Claude Bay, bureau d'ingénieurs Planair
- Caroline Khamissé et Romain Suchet, Parc Jura vaudois

Déroulé de la soirée :

19h00 : Installation des participants dans la salle

19h05 : Mots d'introduction de M. Dupertuis et présentation des personnes impliquées du bureau Planair et du Parc Jura vaudois.

19h10 : Noé Tallon introduit le PECC, le bureau Planair, le contexte vaudois et la nécessaire accélération de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique. Marie-Claude Bay présente l'état des lieux de la commune via les résultats du bilan carbone simplifié, du profil climatique et énergétique, ce qui permet aux participants de prendre connaissance des ordres de grandeurs concernant la commune et son territoire.

19h40 : Le fonctionnement des ateliers et des thématiques sont expliqués aux personnes présentes. Trois groupes répartis dans la salle avec chacun une thématique principale, les deux autres thématiques étant traitées de manière succincte. Ainsi, chaque personne présente est invitée à exprimer ses idées sur toutes les thématiques du PECC.

19h45 : Ateliers en groupe

20h30 : Pause

20h45 : Restitution des 3 ateliers en plénière, discussions et explications de la suite de la démarche PECC par Roger Dupertuis et Noé Tallon.

21h05 : Conclusion de la soirée par M. Dupertuis

21h10 : Clôture de la soirée par une verrée offerte par la commune.



Synthèse des ateliers :

Vision idéale 2050

En 2050, le village de La Praz a bien évolué, la commune et les citoyens se sont organisés pour réussir une transition énergétique et climatique. La consommation est la plus locale possible, le territoire étant même autonome en fruits et légumes grâce à la valorisation du verger communal, le développement de jardins potagers et un point de vente réunissant des produits des producteurs de la région. Le territoire est 100% autonome en énergies renouvelables. Les besoins de chaleur sont principalement assurés par le bois local via un réseau de chaleur à distance et des pompes à chaleur. L'électricité est produite principalement via le solaire, tous les toits intéressants ont été équipés de panneaux solaires, l'éolien avec le parc du Mollendruz, et un système de stockage, assure les périodes sans vent ni soleil. D'un point de vue mobilité, les transports publics ont été renforcés et sont subventionnés afin d'en favoriser l'usage. Également une plate-forme de covoiturage est utilisée par les habitants, permettant d'avoir moins de voiture qui circulent et quasiment plus personne ne se déplace seule. Des pistes cyclables et des chemins piétons ont été aménagés pour rejoindre les gares de Croy et de La Sarraz. La gestion de l'eau est assurée par la commune. Le village a été raccordé au réseau d'eau potable de Mont-la-Ville au début des années 30 et un réservoir d'eau a été installé en 2040. D'un point de vue adaptation aux changements climatiques, la récupération d'eau de pluie est favorisée chez les privés et un bassin faisant office de piscine naturelle a été aménagé pour le bonheur des plus jeunes comme des plus âgés. Les arbres plantés dans les années 20 dans la partie dense du village permettent aux habitants de bénéficier d'îlots de fraîcheur pendant les périodes de canicule. La forêt a également évolué et progressivement des essences adaptées aux évolutions climatiques ont été plantées pour remplacer certains autres. Même le cimetière a changé de visage et abrite maintenant des arbres ainsi que des espaces de biodiversité, permettant aux humains et à la petite faune d'apprécier cet endroit calme et propice au recueillement.

Objectifs pour 2030

Consommation et durabilité (approche transversale – organisation)

- Avoir plus d'informations concernant le PECC et les thématiques liées :
 - o Sur les recherches et ce qui se fait actuellement.
 - o Donner accès aux fiches PECC sur le site de la commune (via un onglet PECC par exemple),
 - o Pourquoi pas au travers d'un blog ou d'un forum.
 - o Sur les calculs de consommation et ce qu'il y a derrière les calculs
- La déchetterie intercommunale a évolué pour une nouvelle organisation avec un accès automatique de 5h à 22h. Elle récupère une plus grande variété de matières en vue du recyclage, et un espace troc / ressourcerie a été aménagé.
- Mieux valoriser les déchets organiques, multiplier les lieux de compost communautaire
- Mettre en place un système de troc / échange / prêt
- Subventions communales pour les projets écologiques et d'énergies renouvelables
- Favoriser la consommation locale. Espace de vente de produits locaux - épicerie
- Transformer le bâtiment des fourneaux pour en faire un lieu de rencontre et d'échanges

- Modifier le règlement communal des constructions pour qu'il intègre des critères plus contraignants en lien avec la durabilité

Energie et mobilité

- Un chauffage à distance est installé dans une partie de la commune. Le CAD existant est étendu et alimenté au bois.
- Diminuer l'éclairage public (économie d'énergie et meilleur pour la faune)
- Développer le solaire (photovoltaïque et thermique) (objectif d'installer les toits avec potentiel bon à excellent), faciliter l'installation de panneaux solaires sur les toits, via appel d'offres groupé par exemple
- Développer les petites éoliennes privées
- Développer la fabrication d'hydrogène local
- Favoriser l'installations de pompes à chaleur (PAC)
- Développer l'offre de transports publics
- Mise en place ou promotion d'une plateforme de covoiturage
- Favoriser la mobilité douce
 - o Covoiturage
 - o « Taxi » villageois
 - o Bus scolaire
 - o Augmenter les pistes cyclables en direction de Croy et de La Sarraz
- Favoriser les voitures hydrogène / e-fuels / batterie
- Mettre en place des subventions pour inciter la population et un règlement communal pour contraindre sur certains sujets (exemple de quotas ou de tarification différenciée)
- Réduire la surface habitée par personne pour réaliser des économies d'énergie

Adaptation aux changements climatiques et biodiversité

- Remplacer les arbres par des essences adaptées (altitude et taille) dans la forêt et dans la zone bâtie
- Remplacer les haies non-indigènes
- Renouveler les arbres fruitiers
- Intégrer des îlots de prairie dans les zones de forêt
- Mettre en place un potager collectif
- Moins de béton, moins d'asphalte. Préservation des chemins naturels.
- Engager les discussions pour un changement de gestion du cimetière vers un cimetière forêt
- Mise en place de structures pour la petite faune sur les espaces publics et chez les privés afin de favoriser la biodiversité
- Développer la récupération des eaux claires, via des récupérateurs d'eau de pluie y compris pour les nouvelles constructions

Actions à mettre en œuvre dès maintenant

Consommation et durabilité (approche transversale – organisation)

- Demande de création d'une commission intercommunale pour gérer la déchetterie
- Réaliser une étude pour une nouvelle déchetterie



- Création d'un fonds énergie et durabilité. Les revenus des futures éoliennes pourront alimenter ce fonds.
- Favoriser la récupération de l'eau de pluie
- Installer un tableau d'affichage d'échanges / besoins
- Créer un évènement / espace « gratifferia »
- Favoriser la consommation locale

Energie et mobilité

- Etude de faisabilité pour un réseau de chaleur à distance (CAD) alimenté au bois
- Former un groupe de travail pour une plateforme de covoiturage
- Plus de transports publics : Municipalités demandent 2 trajets en plus par jour également le weekend et le soir
 - o Minibus ou « Publicar » (sur appel)
- Etudier le développement des chemins de terre (vélos et piétons) en direction de la gare de Croy et de la Sarraz
- Mettre en place une subvention pour les vélos électriques afin de favoriser le report modal sur les derniers km
- Réduire l'éclairage public via une extinction nocturne. Encourager aussi les privés à réduire leur éclairage (sensibilisation).
- Encourager la population à consommer moins (énergie, eau, électricité). Par exemple via un système de bonus / malus
- Soutiens aux rénovations des bâtiments
- Mise à disposition des informations nécessaires sur les possibilités de regroupement et de financement participatif des installations solaires

Adaptation aux changements climatiques et biodiversité

- Etudier le développement d'un stockage d'eau sur le territoire communal
- Développement de jardins potagers pour les personnes souhaitant avoir un espace de culture
- Favoriser le développement de la forêt et de la végétation arborée dans le village
- Entretien et valoriser le verger de fruitiers, y planter également des petits fruits
- Instauration d'un système de distribution de paniers de fruits et légumes d'agriculteurs locaux
- Remettre en fonctionnement le pressoir communal
- Revaloriser les gouilles à grenouilles
- Instauration de cours/ateliers pour l'entretien des zones pour la biodiversité